

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 FEVRIER 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 18 février, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Astrolabe, salle La Pérouse, sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent PÉRON

Date de convocation : 12 février 2021

Date d'affichage : 12 février 2021

Etaient présents :

- M. PÉRON Laurent Maire

- M. HELIES Tom
- Mme BOURNOT-GALLOU Claudie
- M. REA Larry
- M. MORVAN Philippe
- Mme MAZELIN Isabelle

- Mme BOULIC Chantal
- M. LE BERRE Ronan
- Mme CALVEZ Annie
- M. DINCUFF Jean-Marc

Adjoints

- Mme LAVERGNE Pauline
- Mme MEVELLEC-SITHAMMA Monique
- M. LIZIAR Pierre-Yves
- M. PERON Patrick
- M. BIANIC Bertrand
- M. SARRABEZOLLES Renaud
- Mme SERRURIER-SAHLI Mouna
- Mme MARTIN Johanna
- M. OLLIVIER Daniel
- M. QUENTEL Jérémy
- Mme LE BIHAN Véronique
- Mme GARRIGUES KERHASCOET Laurence

- Mme LAGATHU Danièle
- M. DESBUREAUX Boris
- Mme CADIOU Chantal
- Mme QUETIER Marie
- M. HUBERT Romuald
- Mme MAQUINGHEM Marion
- Mme DE CECCO Angélique
- M. FOURMANTIN Jean-Marie
- Mme COFFIN Armelle
- M. BARBIER Georges
- M. BOURHIS Thierry

Conseillers municipaux

Madame Armelle COFFIN a été élue secrétaire de séance.

235 – D07 – 21 : ADHESION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

Créée à Lyon en septembre 2018, l'Association des Villes et Territoires Accueillants a pour objet la constitution d'un lieu de mise en commun et d'échanges de bonnes pratiques entre les élu-e-s œuvrant au quotidien pour des politiques d'accueil plus justes et ce, au niveau national et local.

Elle a vocation à rassembler une pluralité d'acteurs et d'actrices des territoires, à l'exception de ceux prônant le racisme ou la haine de l'autre. L'association promeut l'hospitalité, l'éducation, la santé, la culture, la cohésion sociale, l'émancipation individuelle et a pour vocation d'interpeller l'État afin qu'il assume ses responsabilités. Elle a mandat d'accompagner les municipalités qui souhaitent s'inscrire dans une politique d'accueil adaptée et leur permettant de répondre aux impératifs de l'urgence et de l'accompagnement des personnes migrantes.

Les objectifs de l'association sont :

- De rassembler les élus ainsi que les services confrontés aux problématiques d'accueil des migrant-e-s sur nos territoires.
- De mutualiser les bonnes pratiques et les savoirs en matière d'accueil et d'intégration, déclinés sur chaque politique publique locale.
- D'accompagner les élu-e-s souhaitant accueillir sur leur territoire par la mise à disposition de bonnes pratiques et par la mise en relation d'élu-e-s accueillant-e-s avec des élu-e-s souhaitant accueillir.
- De mobiliser les élu-e-s autour des enjeux liés aux politiques migratoires.
- De mettre en place une coordination nationale permettant d'associer aux élu-e-s les migrant-e-s, les acteurs associatifs, les collectifs citoyens, les juristes et les chercheur-e-s impliqué-e-s sur la question de l'accueil.
- De mettre en place un cadre de dialogue avec l'État pour construire une stratégie nationale d'accueil.
- De contrer les atteintes à l'éthique et aux droits fondamentaux et soutenir, accompagner, impulser, organiser des actions de soutien aux migrant-e-s avec les acteurs et les actrices dans leur grande diversité.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adhérer à l'Association Nationale des Villes et des Territoires Accueillants.
- D'approuver les statuts et la charte de l'Association Nationale des Villes et de Territoires Accueillants.
- D'approuver le versement de la cotisation annuelle fixée à 495 euros.
- De nommer comme représentante Mme Chantal Boulic, adjointe aux solidarités.

⇒ Avis de la commission Solidarités – Aînés – Handicap : favorable à l'unanimité

⇒ Avis de la commission Finances – Personnel – Administration Générale – Elections : favorable à l'unanimité

Mise aux voix la présente délibération est adoptée à l'unanimité.



Fait au RELECQ-KERHUON, le 18 février 2021

Le Maire,

M. Laurent PERON